ISSN 0299-8890

Toulouse, le 19 juin 1995

LETTRE DES AMIS n° 125

* IMPORTANT

Les Archives départementales de la Haute-Garonne **seront fermées au public du lundi 3 juillet au 16 juillet 1995 inclus.**

Réouverture : le lundi 17 juillet à 8 h 30.

Du lundi 17 juillet au lundi 11 septembre inclus les Archives départementales seront ouvertes au public tous les lundis de 8 h 30 à 17 h. A partir du lundi 18 septembre les Archives ouvriront de nouveau tous les lundis de 10 h à 18 h 30.

La prochaine Lettre des Amis paraîtra en septembre prochain.

* DATES À RETENIR

- Samedi 16 septembre prochain, visite des **Archives de la Haute-Garonne** sous la conduite de **Madame Bernadette Suau,** Conservateur général du Patrimoine, Directeur du service des Archives départementales.

Rendez-vous à **10 heures précises**, à l'entrée des Archives, 11, boulevard Griffoul-Dorval.

Cette visite est **strictement réservée aux Amis des Archives** qui sont priés de s'inscrire. (**Renvoyez le bulletin d'inscription** se trouvant à la fin de la lettre **avant le lundi 4 septembre** prochain).

- L'Assemblée générale de notre Association se déroulera le **samedi 14 octobre** prochain à **10 heures précises** aux Archives départementales de la Haute-Garonne.

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne

11, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE
Tél. 61 52 41 64

* REMERCIEMENTS

Le Président, le Bureau, le Conseil d'Administration de notre Association remercient bien vivement **M. et Mme GUILLEMINOT** de Saint-Sauvy ainsi que **tous les amis du Gers** qui nous ont si chaleureusement accueillis lors de notre sortie, le 10 juin dernier.

* POUR INFORMATION

Le 28 février dernier, le conseil d'Administration de notre Association a écrit à Monsieur Dominique Baudis, Maire de Toulouse, pour attirer son attention **au sujet des places de stationnement qu'il convient de réserver à proximité des Archives pour les véhicules appartenant aux personnes handicapées** fréquentant les Archives départementales. (Voir lettre des Amis n° 123, pp. 4 et 5).

Voici la réponse que nous avons reçue de Monsieur Dominique Baudis, Maire de Toulouse.

Dominique BAUDIS
Maire de Toulouse

Toulouse, le 22 mai 1995

Monsieur le Président,

Vous avez rappelé mon attention sur le stationnement des usagers des Archives Départementales en sollicitant la réalisation d'aires réservées aux handicapés.

Comme je vous l'ai indiqué dans mon courrier du 10 octobre 1994, la réalisation du tunnel reliant la rue Louis Vitet à l'avenue Griffoul-Dorval était indispensable pour le désenclavement du quartier et pour ouvrir ainsi le secteur de la rue Louis Vitet au boulevard Griffoul-Dorval.

La répartition des files de circulation au droit des Archives Départementales sur le boulevard Griffoul Dorval ne permet pas d'envisager une quelconque organisation du stationnement sur la chaussée.

Mais, si les places de stationnement offertes côté boulevard Griffoul Dorval s'avèrent insuffisantes, les voies rendues directement accessibles par les travaux en cours permettront d'apporter ce complément nécessaire.

Par ailleurs, je vous rappelle qu'au pied du bâtiment des Archives, des espaces pourraient être aménagés par le Département pour le stationnement des handicapés.

Il vous appartient en conséquence de saisir l'administration des archives.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Dominique Baudis.

Remarque : Le tunnel reliant la rue Louis Vitet au boulevard Griffoul-Dorval étant désormais livré à la circulation, nous pensons que 2 des 4 places qui ont été restituées pour le stationnement dans le prolongement immédiat du « moulon des archives » pourraient être attribuées aux personnes handicapées. Il suffirait pour cela que la Mairie de Toulouse qui a matérialisé les emplacements ajoute simplement un signe particulier au niveau de 2 emplacements indiquant que ceux-ci sont strictement réservés aux personnes handicapées.

Nous écrivons aujourd'hui même à M. le Maire de Toulouse pour qu'il intervienne auprès des services compétents de la municipalité afin que soient, le plus rapidement possible, matérialisés sur le sol deux emplacements exclusivement réservés aux personnes handicapées dans le prolongement du « moulon des archives ».

- La recherche en archives : base de travail pour le concours de la Légion d'Honneur, organisé dans les lycées de la Haute-Garonne.

La section départementale de la Société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur (SEMLH), qui représente notre premier Ordre national en Haute-Garonne et a pour objectif, à ce titre, la défense du prestige de la Légion d'Honneur, des valeurs qu'elle incarne et des mérites civils et militaires que récompense cette décoration, organise, lors du cycle 1995-96, un concours de la Légion d'Honneur, sur le thème « Personnages éminents de la Haute-Garonne et l'ordre national de la Légion d'Honneur ».

Participe à l'organisation de ce concours, ouvert aux élèves de seconde des établissements publics et privés du département, la Régionale de Toulouse de « l'Association des professeurs d'Histoire et Géographie » (APHG), que préside à l'échelon national le professeur Robert Marconis, de l'Université du Mirail.

L'objectif de ce concours est triple :

- susciter, chez les jeunes, le goût de la recherche historique et du travail de groupe, au niveau, notamment, des Archives départementales et municipales ;

- développer, en eux, la connaissance de l'histoire locale à travers l'étude de vies de personnages éminents et exemplaires de la Haute-Garonne, décorés de la Légion d'Honneur ; sur la liste proposée au choix des lycéens, figurent des hommes et femmes de toute origine sociale et professionnelle, tels Clément Ader, Norbert Casteret, Théodore Ozenne, Ernest Roschach, Jane Dieulafoy, Monseigneur Desprez, le maréchal Galliéni...

- leur faire connaître l'Ordre de la Légion d'Honneur, les mérites civils et militaires qu'elle récompense et la place que tient cette Institution, depuis deux siècles, dans l'histoire de France.

L'Inspecteur d'Académie de la Haute-Garonne et les I.P.R. ont donné leur accord et appui à ce concours au niveau des lycées, une première en France, qui sera placé sous le patronage du Préfet de la Haute-Garonne, du Recteur de l'Académie de Toulouse, du Conseil Général, de la Mairie de Toulouse et du Président national de la SEMLH.

Dès maintenant les organisateurs lancent une campagne de motivation auprès des proviseurs et enseignants d'histoire du département. Ils encouragent les « Amis des Archives », qu'ils soient fervents d'histoire, membres de l'Ordre ou tout simplement archivistes passionnés de recherche, à inciter les jeunes de leur entourage, entrant en seconde en septembre, à participer à ce concours, dont les dossiers seront mis en place en septembre prochain par les soins de l'Inspecteur d'Académie.

La présentation des travaux aura lieu au printemps de 1996 dans le cadre d'une exposition organisée à Toulouse avec remise de prix intéressants, le premier prix étant un voyage à Paris en TGV pour 5 personnes avec visite du Musée de la Légion d'Honneur.

Général de Corps d'Armée BONMATI

* LES TRAVAUX DES AMIS

Nous vous recommandons tout particulièrement la lecture de deux articles de **M. Pierre Gérard**, Conservateur général honoraire du Patrimoine, Président d'honneur de notre Association :

- « La paroisse de Saint-Sernin de Toulouse au milieu du XIIème siècle. Etude de topographie urbaine » paru dans les *Annales de littérature occitane I*, éditées par le C.E.L.O. (Centre d'Etude de la Littérature Occitane) William Blake et Co éditeurs.

- « L'archidiaconé de Villelongue au XIIème siècle » paru dans le tome III-1993 des *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, mémoires publiés avec le concours du Conseil Général de la Haute-Garonne. Indiquons que ce dernier article est fondé sur le cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse, conservé aux Archives départementales de la Haute-Garonne cote A.D. 31 101 H 1.

Par ailleurs, notre ami **Aimé Paris** vient de faire paraître une magistrale monographie de 364 pages abondamment illustrée concernant la commune de **Labarthe-sur-Lèze**. On peut se procurer cet ouvrage intitulé « ***Labarthe-sur-Lèze et son temps*** » à la Mairie ou au Centre socio-culturel départemental à Labarthe-sur-Lèze.

Notre amie **Sylvie Chanchus** auteur de l'excellent ouvrage consacré au « *Tribunal de Villefranche-de-Lauragais sous le Consulat et l'Empire* » publié par notre Association, en 1993, dans la série Mémoires des Pays d'Oc vient de nous remettre une plaquette très documentée d'une centaine de pages intitulée « ***Quelques aspects de la Révolution à Villefranche-de-Lauragais*** ». Cette plaquette réalisée par Mme Sylvie Chanchus à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française qui n'a été éditée qu'à quelques exemplaires mérite amplement d'être déposée à la Bibliothèque des Archives départementales où d'ici quelque temps elle pourra être consultée.

A l'occasion du 50ème anniversaire de la libération des camps de prisonniers en Allemagne, notre ami **Léon Maux**, officier de réserve, notaire honoraire à Verfeil, nous a remis une plaquette intitulée : « *De l'étoile rouge à l'étoile blanche* » dans laquelle il raconte la fin mouvementée de sa captivité en Allemagne (de la forteresse de Colditz où il fut enfermé jusqu'à son retour en France dans les tous derniers jours du mois de mai 1945).

Avec son accord nous avons réalisé un « numéro spécial » de la Petite Bibliothèque qui relate au jour le jour son « aventure » à travers l'Allemagne dévastée.

Si vous souhaitez vous le procurer adressez-nous, sans tarder, une enveloppe grand format (32 x 23 cm) auto-collante, affranchie à 11,50 F avec votre adresse.

Nous voudrions enfin saluer, comme il se doit, le prodigieux travail réalisé par notre Ami **André Hermet**, Vice-Président de la Société des « Toulousains de Toulouse et Amis du Vieux Toulouse » qui, avec la collaboration de **Marie-Louise Prévot** vient de publier aux Editions Archistra une série de 20 fasciscules consacrés à une « *Bibliographie de l'histoire de Toulouse* » (ouvrages, brochures, articles et autres imprimés relatifs au passé de la ville de 1490 à 1986).

Comme l'écrit fort justement Christian Cau dans le dernier numéro de l'Auta, il s'agit d'un « *travail colossal... Les 20 fascicules de cette bibliographie, fruit de 22 années de labeur, comptent 16.300 notices regroupées en 180 chapitres totalisant 1540 pages de grand format. Avec 3600 noms d'auteurs et 580 titres de périodiques et journaux, cette œuvre irremplaçable est bien proche de l'exhaustivité...* ».

Indiquons qu'on peut se procurer ces 20 fascicules auprès de notre ami Pierre Salies, éditeur, 42, rue Capus 31400 Toulouse (Editions Archistra).

Pour terminer, voici **la lettre** que nous avons reçue de **notre amie Thérèse Falco** de Villariès :

« *Depuis 1978, j'ai mené avec l'Association de Recherches Archéologiques de Villariès et la Section Archéologie de l'ASEAT, divers chantiers de fouilles archéologiques (période médiévale), un sauvetage programmé (1981-1985) sur l'Habitat rural médiéval de Tounis à Vacquiers, une fouille programmée sur le Prieuré de Notre-Dame de Pinel de l'Ordre de Grandmont (XIIème-XVIIIème siècles) à Villariès (1978-1991) et divers sauvetages ou sondages en annexe : puits, fosse*

d'engragement, four de potiers (à Cox), captage de source, fours de la briqueterie, tuilerie.

Aujourd'hui, le dépouillement de ces recherches de terrain finies a donné un mobilier témoin de la vie quotidienne ou religieuse, du XIIème au XVIIIème siècles, fort abondant notamment céramique (plus de 90.000 tessons pour Pinel seulement) et des études scientifiques exemplaires (anthropologie, étude de la faune - détermination des espèces et de la découpe) etc... Des études et recherches en archives ont été menées en parallèle et ont apporté le complément absolument indispensable à cette première connaissance. Ayant rencontré des hommes de réelle qualité, voire de tempérament, j'aimerais publier la monographie complète des Prieurs de Pinel et malgré quinze années de travail intense, des lacunes restent encore à combler !

Le prieuré de Pinel a été fondé, à Villariès, dans la vallée du Girou, par l'Ordre de Grandmont, entre 1165 et 1167. Le Comte Raymond VII de Toulouse a confié la bastide de Villariès (bien modeste) aux religieux de Pinel ; une première confirmation intervient en 1244, depuis le château de Buzet, puis une seconde donnée par Alphonse de Poitiers et la Comtesse Jeanne, en avril 1270. Le prieur est alors seigneur laïque et ecclésiastique de la communauté.

Au XIVème siècle, les relations privilégiées entretenues entre Grandmont et les papes avignonais ont fait du petit prieuré toulousain l'un des plus renommés de l'Ordre.

Au XVème siècle, à l'arrivée des prieurs commendataires, le prieuré est quasiment dépeuplé, les bâtiments conventuels, la chapelle sont en mauvais état ainsi que l'église paroissiale de Saint-Julien. Les religieux aliènent une partie du temporel et vendent leurs droits de Justice, à Odard d'Ysalguier (seigneur des lieux d'Odars et de Bazus) libérant de leur tutelle, les habitants qui ne cessent d'intervenir auprès du Parlement de Toulouse, pour réclamer le respect des droits et usages, les réparations des bâtiments, un nombre suffisant de religieux de la religion de Grandmont (ou de toute autre), refusant même la nomination d'un Prieur. En 1489, le prieuré est donné en commende à Guillaume Briçonnet, évêque de Lodève. Puis entre 1509 et 1538, à Mgr d'Orbessan, à Mgr de la Plancière, à Mgr de Baulac, doyen de l'Isle-Jourdain et enfin pendant plus d'un demi-siècle à Jacques de Maury. Jacques de Maury dit aussi « Maurin le tolosain », Prieur de Pinel et de Saint-Antoine de Parguemosque a remonté le Prieuré physiquement apportant de nombreux réaménagements voire bouleversements. En avril 1551, il signe les vitraux nouvellement posés. Il échappe aux massacres et à l'incendie de janvier 1570 et reconstruit le prieuré dès 1571. Nommé évêque de Bayonne en 1579 qu'il ne rejoindra, malgré les injonctions du Parlement de Bordeaux qu'en novembre 1585, il est qualifié de « prélat remuant » et eut de nombreux démêlés avec le Corps de Ville. Il mourut le 17 janvier 1593 et fut enseveli au cimetière d'Espelette.

Je serais reconnaissante à l'Ami qui pourrait me fournir des renseignements complémentaires concernant les quatre derniers prieurs et dont les origines tournent autour de Grenade, L'Isle-Jourdain, et d'Orbessan. Je n'ai jamais pu localiser ce « Saint-Antoine de Parguemosque ». Je fournirai, à mon tour, complaisamment les renseignements les concernant. »

Signé : Thérèse Falco.

* TRIBUNE D'EXPRESSION LOCALE

Commingeois, vous avez la parole !

En 1807 non plus, on ne badinait pas avec les affaires !

Je relève, dans les archives d'une petite commune du Comminges, un arrêt de la cour de justice criminelle qui condamne un habitant à la fois cultivateur et percepteur de la commune, à 8 années de fers pour falsification des rôles d'imposition sur le foncier. Rien à dire jusque là, la cour a statué mais elle ordonne, plus loin, les modalités d'exécution de la peine que je cite textuellement :

« *Avant de subir sa peine, le condamné sera préalablement conduit sur l'une des places publiques de la ville, qu'il y sera attaché à un poteau placé sur une estrade et qu'il y demeurera exposé aux regards du peuple pendant six heures ayant au-dessus de sa tête, sur un écriteau, inscrits en gros caractère, son nom, sa profession, son domicile, la cause de sa condamnation et l'arrêt rendu contre lui.* »

J'avais toujours pensé que la mise au pilori datait de temps plus immémoriaux...

Sources : archives communales en cours de classement/

Mme PUYSSÉGUR-MORA,
Animatrice de l'Antenne du Comminges

* AVIS DE RECHERCHE n° 72

Un de nos amis aimerait connaître les **cotes des minutes notariales** qui ont été déposées aux Archives de la Haute-Garonne, il y a quelques années, par **Me Barès, notaire de Saint-Plancard.**

* TAUCHA, une petite ville de la banlieue de Leipzig (Saxe)

Ce texte est la traduction d'une étude publiée, dans les années 1980, en Allemagne de l'Est. Son auteur Charlotte Zeitschel, militante antifasciste durant la guerre, membre du SED, enseignait l'histoire. Elle a contribué à la fin de la guerre au sauvetage des documents d'archives auxquels elle fait référence dans cet article. Ceux-ci ont permis de savoir que des femmes internées ont donné naissance à des enfants dans les camps de travail. Des zones d'ombre subsistent néanmoins, certains enfants dont la mort n'est pas enregistrée n'ont jamais été retrouvés.

Actuellement, Charlotte Zeitschel, qui habite à Taucha, travaille à la création d'un musée de la résistance au nazisme.

Taucha, une petite ville de la banlieue de Leipzig (Saxe)

Durant la seconde guerre mondiale Taucha devint un camp de prisonniers. Les ouvriers allemands partis au front, une nouvelle force de travail s'avère nécessaire pour que la production de l'industrie d'armement soit assurée. Près de 5 millions de prisonniers de guerre, de « travailleurs internés » (*Zwangsarbeiter*) et de détenus des camps de concentration, participèrent à l'industrie d'armement de l'Etat nazi.

A Taucha, les cent premiers prisonniers de guerre arrivèrent le 10 juillet 1940. Mais ce camp ne resta pas le seul. En grande hâte des baraquements furent construits autour de la ville pour accueillir les ouvriers employés par l'industrie d'armement. Italiens, Yougoslaves, Hollandais, Belges, Autrichiens, Tchèques et Polonais, prisonniers de guerre ou « travailleurs internés » travaillèrent dans les usines de Taucha.

En août 1942 arriva le premier convoi d'URSS, en provenance d'Ukraine. Le point de départ était les villes de *Dniepopetrowsk* et *Saporojé*. Hasard ? Dans ces deux villes se trouvait un poste de gendarmerie dont le commandement était assuré par des policiers de Taucha. Au procès de Nuremberg, un des responsables de ces déportations a déclaré que les travailleurs étaient venus librement en Allemagne.

Deux anciennes détenues témoignent :

- Maria Hebert, née le 7 octobre 1921 dans l'ancienne Galicie (Pologne actuelle) et qui habite aujourd'hui à Seegeritz dans la région de Leipzig : « *Nous étions jeunes et pauvres, mes parents étaient de simples paysans. Lorsque les Allemands sont arrivés, ils nous ont promis une belle vie en Allemagne ; après un an ou deux de travail, nous pourrions retourner chez nous. Mais les Nazis nous ont menti. Nous habitions dans des baraquements au camp VI à Grassdorf, près du bois de Seegeritz. Tous les jours, nous travaillions de 12 à 14 heures à l'usine de moteurs Mitteldeutsch. La nourriture était mauvaise et le pain rationné. Pour notre travail, nous recevions de l'argent de poche. Le salaire - à ce que disaient nos maîtres - serait envoyé à nos parents restés au pays. C'était un mensonge.*

Il nous était interdit d'accepter de la nourriture des ouvriers allemands. Celui qui était pris avait les cheveux rasés. Celui qui allait devenir mon mari (en 1945 à Seegeritz) nous a porté des bonbons de son usine. Pour cela nous avons été mis en prison tous les deux en 1943. J'ai été relâchée en mars 1944 parce que mon enfant devait naître en mai.

Certaines de mes amies essayèrent de rentrer chez elles. Les surveillantes menaçaient : « Cela n'a aucun sens, car vous êtes toutes enregistrées et vous serez aussitôt ramenées ». Quelques femmes, néanmoins, ont essayé de passer outre. Les Allemands les ont reprises, nous ne les avons jamais revues. »

- Une Tchèque, médecin, le Dr *Ludmilla Sinculowa*, qui habite actuellement à Prague raconte :

« *Mon mari était médecin. Après l'occupation de la Tchécoslovaquie, les fascistes l'amenèrent au camp de concentration de Mauthausen. Comme j'étais sûre que la Gestapo ne le lâcherait pas, j'ai pris un autre nom et je suis allée directement*

dans la gueule du loup. Le 8 octobre 1942, sous le nom de Madame Nedbalowa, je commençais à travailler à l'usine Herbert Thierschmann de Taucha...

J'habitais dans les baraquements d'un camp situé Portzer Strasse. Le travail était dur, la nourriture mauvaise. Non loin de là se trouvait un camp de femmes soviétiques qui travaillaient à l'usine Hasag où étaient fabriqués des chars et des voitures blindées. Personne de nous ne devait chercher à entrer en contact avec elles. Alors que pendant notre temps libre nous pouvions sortir du camp, les femmes soviétiques y restaient, sous bonne garde. Elles étaient contraintes de porter sur leurs vêtements un signe distinctif « Ost » et les Polonaises un « P ».

Un médecin de Leipzig aida le Dr Sinculova, qui avait été malade, elle fut envoyée dans un sanatorium, près de Vienne, comme infirmière. C'est là qu'elle vécut la libération et elle retourna ensuite dans son pays. Elle a écrit en 1983 un livre sur sa vie comme « travailleuse internée » (« *Byla jsem Nëkdo* » = j'étais une autre).

Au début mai 1944, vivaient à Taucha 22.799 habitants dont 5.149 étrangers enregistrés. S'ajoutaient à cela 700 prisonniers de guerre qui n'étaient pas enregistrés par les autorités locales. Ainsi une personne sur quatre, dans la ville, était prisonnière du régime nazi ! Tous habitaient dans des baraquements ou dans des maisons qui avaient été aménagées comme casernement. En outre, sur un terrain situé derrière la halle, se trouvait un camp sévèrement surveillé et entouré de barbelés dans lequel vivaient les prisonniers soviétiques portant l'insigne « *stalag-camp IV G 87* ». Bien que tous les camps hébergaient des prisonniers et des déportés, le régime y était différent :

Italiens, Français, Hollandais, Belges, Yougoslaves et Tchèques pouvaient se déplacer dans la ville librement et sans signe distinctif. Ils fréquentaient les auberges et lièrent avec le temps des contacts avec les gens du pays.

Les travailleurs déportés ukrainiens et polonais portaient le signe discriminant « Est » ou « P ».

Les soviétiques, totalement coupés du monde extérieur habitaient dans le camp V, sévèrement gardé ; ce camp, appelé camp russe par les nazis, est le seul où fut prescrit une quarantaine et où fut implantée une station d'épouillage. Des tours de garde y furent construites.

Les soins médicaux et les soins aux enfants nés dans ce camp étaient assurés par des prisonniers soviétiques. Aucun médecin allemand, pas même le médecin responsable des autres camps de Taucha n'ont jamais eu le droit de pénétrer dans le camp. Les prisonniers de guerre et les travailleurs civils déportés ne suffisent plus à renouveler l'armement que la guerre meurtrière engloutit. En 1942, Himmler adresse la lettre suivante à tous les commandants de camps de concentration :

« *Après les prisonniers russes, je vous enverrai en grand nombre, dans les camps, des Juifs qui ont émigré d'Allemagne. Comptez, dans les prochaines semaines, sur 100.000 hommes et jusqu'à 50.000 femmes.* »

En août 1944, arriva au commandement du camp de concentration pour femmes de *Ravensbruck* et à celui de *Buchenwald* l'ordre de conduire 2.951 femmes de Ravensbruck au camp de travail de l'usine Hasag de Leipzig et de considérer ce

contingent comme un commando extérieur de Buchenwald. A ce moment là, Buchenwald devenait de plus en plus un grand centre de transbordement de prisonniers que les SS vendaient aux usines d'armement : six Reich Mark (RM) pour un ouvrier qualifié, quatre RM pour un OS, c'est ce que payaient les usines à l'Etat nazi. Les prisonniers eux-mêmes ne recevaient aucun salaire.

Le 7 septembre 1944 arrivèrent 1.256 femmes, pour la plupart Juives, du camp de Buchenwald pour travailler à Hasag ; elles furent suivies le 10 septembre 1944 de 426 hommes. Le camp de concentration de Buchenwald érigea une annexe à Taucha. Les baraquements de la rue du baron *von Stein* ont été bâtis au plus vite par les prisonniers, ces bâtiments, entourés de barbelés, étaient surveillés par quatre tours de garde. Certains habitants de Taucha, qui travaillaient à l'usine Hasag se souviennent de ces prisonniers aiguillonnés à coup de fouet. Le degré de leur exploitation est mesurable au nombre de prisonniers envoyés de Buchenwald. Pour le mois de février 1945, l'usine Hasag de Taucha a payé à la caisse de l'Etat 28.124 journées de travail correspondant à 306.401 heures.

Lorsque les SS évacuèrent ce camp le 16 avril 1945, ils firent disparaître presque toutes les traces : six morts inconnus furent laissés en arrière, enterrés avant la fuite derrière la clôture du camp. Parmi eux un officier de la police danoise, ce qui a permis de faire le lien avec Buchenwald, car en septembre 1944, 1.953 officiers de la police danoise provenant d'une rafle y avaient été conduits.

En outre, les historiens de la résistance antifasciste tombèrent sur un fait troublant : dans un camp de travailleurs internés de Taucha, dans lequel vivaient des femmes pour la plupart soviétiques et polonaises dans des conditions d'une difficulté indicible, des enfants virent le jour dans un monde où ils n'étaient pas les bienvenus. Cela surprend, car de nombreux documents relatifs aux délits durant le fascisme indiquent que les femmes enceintes ne doivent pas être employées dans l'industrie allemande d'armement. Au procès de Nuremberg l'accusé *Sankel* déclara : « *Les inaptes au travail, dans lesquels il faut compter les femmes enceintes, subirent un traitement particulièrement dur ; les nouveaux-nés gênaient le travail et étaient tués.* »

Au procès contre les responsables des crimes commis à *Kamienica*, dans une usine Hasag en Pologne, des témoins rapportèrent que les femmes enceintes n'étaient pas renvoyées dans leur pays mais étaient tuées. La grossesse amoindrissait leur capacité au travail. Cependant, des déclarations d'état civil, conservées à la mairie de Taucha, attestent que des enfants sont nés, dans les camps. A cette époque, deux « *Mütterstuben* » existaient, une au camp V « *Am Wäldchen* », l'autre au camp VIa, rue *Grassdorf*.

La situation de l'économie nazie ne permettait plus de perdre la moindre force de travail ; c'est pourquoi le ministre de l'Intérieur du Reich diffusa une circulaire ultra-confidentielle (réf. BII 402/44 80 36 I 35) « *Du retour des travailleuses étrangères avec des enfants* ».
Dans cette circulaire il est dit que les femmes enceintes ne doivent plus être renvoyées ; en ce qui concerne l'assistance des enfants il faut installer des établissements pour enfants étrangers. En aucune manière les enfants étrangers ne doivent cotoyer les enfants allemands, prendre dans les crêches la place des enfants allemands ou être élevés avec eux. Il est à noter qu'il est compté pour chaque enfant d'un pays de l'Est de moins de dix ans une baisse de la contribution versée au chef d'entreprise pouvant aller jusqu'à

0,75 RM par jour. Un écrit complémentaire précise qu'il n'est pas souhaitable que les enfants restent sur le lieu de travail de leur mère parce que les mères s'occupent avant tout de leurs enfants. Il est recommandé de confier la garde des enfants de femmes étrangères à des femmes de même nationalité. Le même texte indique que les femmes polonaises reçoivent trois semaines d'aide après l'accouchement, les femmes soviétiques rien du tout. Pour ces dernières, les usines paient seulement les frais de sage femme « en cas de grande misère ». Malgré ces conditions inhumaines 31 enfants virent le jour au camp V « *du Bosquet* » et 25 au camp VIa.

Des questions troublantes se posent :

- Quel sort endurèrent les femmes avant 1944 et où restèrent les enfants plus grands qui vinrent en Allemagne en 1942 avec leurs mères ? Certains habitants de Taucha se souviennent de ces enfants arrivés avec les trains de prisonniers et qui couraient à travers la ville. Soudain, ils ne furent plus là. Aucune trace, pas le moindre indice de survie de ces enfants n'a pu être trouvée jusqu'à présent.

- Dans quelles conditions accouchèrent ces mères en captivité, quelle peur éprouvèrent-elles pour leur propre vie et celles de leurs enfants ? Au camp VIa l'experte sage-femme de Taucha était aux côtés des femmes enceintes. Est-ce sa présence qui protégea mères et enfants, empêchant qu'on les sépare ? Fut-elle aidée par le docteur *Backofen*, un chrétien humaniste, qui était le médecin responsable du camp ?

Qui vit les conditions de vie au camp « du Bosquet » ? Aucun médecin allemand, aucune sage-femme n'y était admis. Toutes les déclarations de naissance portent la signature de co-détenus soviétiques qui aidèrent à la naissance. Quels médicaments, quel linge avaient-ils à leur disposition ? Comment ces femmes supportaient-elles leur grossesse avec douze heures de travail quotidien, comment se procuraient-elles les couches, le lait et tout ce qui est nécessaire à un nourisson ?

Madame Maria *Hebert* qui mit au monde une fille en 1944 et qui eut la possibilité de confier cette dernière à sa future belle-mère se souvient de sa grossesse au camp : « *...Pour les autres femmes enceintes, c'était encore plus dur. Elles cachaient leur grossesse à l'aide de serviettes. Jusqu'au dernier jour, elles se tenaient debout à leur machine ; elles accouchaient et retournaient aussitôt à leur travail. Il y avait toujours des malades, au camp, qui s'occupaient des enfants. Nous ne possédions pas de berceau, les nourrissons dormaient près de leur mère. Quelques Allemands nous portaient de chez eux des vêtements d'enfants et du lait, bien que cela soit sévèrement défendu. Si les surveillantes le voyaient, elles donnaient des coups de pied dans le lait pour le renverser. Certaines mères et leur enfant partirent du camp. Nous ne savons pas pour où ; nous ne les avons jamais revues.* »

De ces enfants nés dans le camp soviétique vingt moururent avant l'âge de un an. Furent-ils assassinés par les surveillants du camp ou succombèrent-ils aux mauvaises conditions de vie ? Les déclarations de décès ne donnent aucune indication à ce sujet. Les mères n'avaient pas le droit d'accompagner leur enfant à son dernier repos ; il était défendu de quitter son poste de travail. L'ancienne propriétaire des pompes funèbres de Taucha se souvient : « *Pour nous, c'était toujours émouvant d'aller chercher les enfants au camp. Le plus souvent couchés dans des caisses, parfois dans des boîtes en carton décorées de fleurs en papier confeciionnées par leur mère. Le fossoyeur les enterrait seul dans le cimetière.* »

Personne ne peut dire combien de ces enfants connurent leur pays (Pologne ou URSS). En 1975, un habitant de Leipzig reçut une lettre de *Kursk* ; la journaliste soviétique, Anna *Nicolayewa* écrivait : « *Je suis la fille de communistes soviétiques, je suis née le 23 mars 1945 dans un camp de prisonniers à l'Est de Leipzig. Ma mère me parlait avec fierté de mon père Nicolas Schkola, qui, comme prisonnier prit part au mouvement de résistance à Leipzig. Les nazis l'ont amené dans un camp de concentration. Ma mère avait survécu et était rentrée avec moi en URSS. Elle vient de mourir. Je voudrais savoir, où mon père a été assassiné et dans quelles circonstances je suis née.* » La réponse aurait été incomplète il y a quelques années, parce que les documents n'étaient pas connus. Aujourd'hui, on connaît l'histoire des « *Mutterstuben* » soviétiques, on peut dire avec certitude qu'*Anna Nikolayewa* est une enfant du « camp de Bosquet ».

Bibliographie :

SED Kreisleistung Leipzig-Land, Dokumentation von Charlotte ZEITSCHEL, « *Taucha, Widerstand gegen Faschismus und Krieg in einer Kleinstadt* » 61 p. + 31 pages d'illustrations.
UNGER M. LANG H., Rat des Bezirkes Leipzig, *Juden in Leipzig, eine Dokumentation*, 17 déc. 1988, 235 p.

Françoise LOURDOU-PETIT
Documentaliste aux Archives de la Haute-Garonne

Capitale Berlin
Langue officielle allemand
Monnaie deutschemark
0 100 km
DANEMARK
MER DU NORD
Héligoland
Flensbourg
Schleswig
Canal de Kiel
Kiel
SCHLESWIG-HOLSTEIN
Rügen
Stralsund
Usedom
Rostock
Lübeck
Wismar
MECKLEMBOURG POMÉRANIE OCC.
Waren
Schwerin
Frisonnes orientales
Cuxhaven
Hambourg
Wilhelmshaven
Emden
Bremerhaven
Weser
Lunebourg
Elbe
Oldenbourg
Brême
PAYS-BAS
POLOGNE
BASSE-SAXE
Aller
Celle
Stendal
BERLIN
BERLIN
Wolfsburg
Hanovre
Minden
Osnabrück
Mittelland
Kanal
Brunswick
Hildesheim
Frankfurt
Potsdam
BRANDEBOURG
Ems
Münster
Rhin
Bielefeld
Weser
Salzgitter
Magdeburg
SAXE-ANHALT
Gelsenkirchen
RHÉNANIE
Essen
Dortmund
Dessau
Cottbus
Oberhausen
Bochum
Hagen
DU
Göttingen
Elbe
Duisbourg
Wuppertal
NORD-
Halle
Düsseldorf
Remscheid
Kassel
Merseburg
Taucha
Leipzig
Neuss
Solingen
WESTPHALIE
Fulda
Dresde
Cologne
Leverkuen
Erfurt
Jena
SAXE
Aix-la-Chapelle
Bonn
Marbourg
Gotha
Chemnitz
THURINGE
Gera
Zwickau
Wetzlar
Fulda
Werra
BEL.
Coblence
HESSE
Moselle
Francfort-sur-le-Main
Cobourg
Wiesbaden
RHÉNANIE-PALATINAT
Offenbach
Main
Bayreuth
Mayence
Würtzbourg
Bamberg
LUX.
Darmstadt
Trèves
Erlangen
Ludwigshafen
Mannheim
Nuremberg
SARRE
Sarrebrück
TCHÉCOSLOVAQUIE
Heidelberg
BAVIERE
Heilbronn
Ratisbonne
Karlsruhe
Danube
Pforzheim
Ingolstadt
Stuttgart
Isar
Passau
BADE-
FRANCE
Néckar
Ulm en Bade-W.
Augsbourg
WÜRTEMBERG
Munich
Inn
Fribourg-en-Brisgau
Danube
Rosenheim
Donaueschingen
Kempten
Lac de Constance
Rhin
SUISSE
AUTRICHE
Länder et villes d'Allem
HESSE : Nom de Land
Agglomération de plus d'1 n
Agglomération de 500 000 à
Agglomération de 100 000 à
Autre agglomération import

Visite des Archives départementales de la Haute-Garonne

Samedi 16 septembre, à 10 heures précises,

11, boulevard Griffoul-Dorval

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mme - Mlle - M. (Nom - prénom) .....

Adresse .....
.....

sera présent le **samedi 16 septembre** prochain

lors de la visite des Archives départementales prévue par
Madame Bernadette Suau à l'intention des membres de notre Association.

A ....., le .....

Signature

Renvoyer le bulletin d'inscription
avant le lundi 4 septembre à :

L'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne
11, boulevard Griffoul-Dorval
31400 TOULOUSE

Bien entendu ne répondent que les Amis qui ont l'intention d'assister à la visite des Archives.